DLR 23-3-64 298680

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, NIÈVRE, YONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS.
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
15 Francs

Supplément n° 3 au Bulletin n° 42 de Mars 1964 — 20 MARS 1964

AVERTISSEMENTS — ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER

Les premiers périthèces sont arrivés à maturité. Des projections d'ascospores auront lieu au cours des prochaines pluies.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement sur tous les poiriers ayant atteint ou dépassé le stade C3-D. Ce traitement va se confondre, dans la plupart des cas, avec celui dirigé contre les conidies de rameaux conseillé dans le Bulletin du 17 Mars.

Pour les variétés et les expositions plus tardives, il y a lieu d'attendre que la majorité des boutons floraux soit arrivée au stade C3-D pour traiter.

TAVELURE DU POMMIER

Les premiers périthèces sont également arrivés à maturité.

Il est donc conseillé d'effectuer un traitement sur toutes les variétés précoces dont les boutons floraux ont atteint ou dépassé le stade C3. Pour les variétés plus tardives, ce traitement devra être appliqué au fur et à mesure qu'elles arriveront au stade C3, sans attendre un nouvel avis de la Station.

INFORMATIONS — ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER

Il est conseillé d'effectuer un premier traitement sur toutes les variétés ayant atteint ou dépassé le stade C. Nous rappelons que l'efficacité de la lutte contre l'Oïdium dépend de la mouillabilité de la bouillie et de l'abondance de la pulvérisation.

CULTURES OLEAGINEUSES

CHARANCON DES TIGES DE COLZA

Comme nous l'avions prévu dans notre Bulletin du 13 Mars, le nombre des charançons de la tige arrivant dans les cultures de colza a considérablement augmenté.

Dans tous les cas où le traitement conseillé dans le Bulletin du 13 Mars n'a pas encore été effectué, il y a lieu de l'appliquer de toute urgence.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
G. BENAS.

P39

Imprimé à la Station d'Orléans. — Le Directeur Gérant : L. BOUYX.